



Schweizerische Gesellschaft für Oto-Rhino-Laryngologie, Hals- und Gesichtschirurgie
Société suisse d'Oto-Rhino-Laryngologie et de Chirurgie cervico-faciale
Società Svizzera di Otorinolaringoiatria e di Chirurgia cervico-facciale
www.orl-hno.ch

Stratégie qualité

Date: 12.09.2019

Auteurs

Dr méd. Ariane Baumann

Pr Dr méd. Antje Welge-Lüssen

Adopté par:

Comité de la SSORL le 12.9.2019

1. Structure de la qualité

La Société Suisse d'Oto-Rhino-Laryngologie et de Chirurgie cervico-faciale s'efforce depuis des années d'offrir à ses patients des diagnostics et des traitements thérapeutiques de haute qualité, fondés sur des preuves et sur des normes scientifiques, cliniques et éthiques du plus haut niveau.

La commission pour la qualité se compose de responsables qualité, de représentants délégués du comité de la SSORL et de plusieurs présidents des groupes de travail de la SSORL. Certains membres sont également délégués aux réunions du Forum Qualité de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM). La SSORL a signé charte de qualité de l'ASQM en 2016.

2. Définition de la qualité

Pour la SSORL, la qualité implique le meilleur traitement possible, efficace, reconnu sur le plan éthique et fondé sur des preuves, ainsi que le conseil des patients concernant leurs problèmes de santé tout en tenant compte de leur qualité de vie, de l'économicité et de l'adéquation du traitement, tant dans le secteur ambulatoire que dans le domaine ambulatoire et stationnaire. Pour la SSORL, la qualité c'est aussi le développement scientifique continu de sa discipline.

3. Champs d'action

Afin d'augmenter la qualité, les priorités suivantes sont fixées:

3.1. Formation continue et postgraduée:

Une fois la formation postgrade de médecin spécialiste achevée, les membres de la SSORL obtiennent une haute qualification par une formation continue et régulière, suivie parallèlement à leur activité professionnelle dans tous les domaines de spécialité. Les groupes de travail de la SSORL organisent des cours de formation continue régionaux, nationaux et internationaux et transmettent ainsi les dernières normes scientifiques et cliniques reconnues au niveau national et international.

3.2. Interdisciplinarité et interprofessionnalité

La coopération avec d'autres sociétés spécialisées, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de la prise en charge et du traitement des patients, est un élément central dans la complexité croissante des possibilités diagnostiques et thérapeutiques modernes. Dans les centres de formation postgrade, cette collaboration est encouragée par des projets de recherche communs, divers conseils interdisciplinaires de patients et des heures de consultation spéciales, ainsi que par une thérapie interdisciplinaire régulière. Selon les besoins, la thérapie n'est pas seulement interdisciplinaire, mais aussi interprofessionnelle, impliquant d'autres groupes professionnels tels que les logopèdes, les nutritionnistes, les physiothérapeutes et autres. En outre, une étroite collaboration est entretenue entre les centres de formation postgrade et les médecins ORL libéraux exerçant en cabinet.

3.3. Optimisation des examens et des traitements, registre:

Des directives médicales fondées sur des faits, qui servent de repères, sont utiles pour une prise en charge efficace, rapide et économique des patients. Jusqu'à présent, la SSORL a élaboré des recommandations et des directives dans plusieurs domaines. Toutefois, la plupart des traitements actuels sont basés sur les directives internationales établies et disponibles, telles que les directives de la Société allemande d'otolaryngologie, chirurgie de la tête et du cou (DGHNO, directives de l'AWMF), les directives de l'American Academy of Otolaryngology- Head and Neck Surgery (AAO-HNSF), la Société française d'Oto-Rhino-Laryngologie (SFORL), l'American Thyroid Association (ATA), le National Comprehensive Cancer Network (NCCN), la Bárány Society (Committee of International Classification of Vestibular Disorders) ou encore les directives de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM).

En collaboration avec les groupes de travail de notre société spécialisée, des recommandations relatives aux examens dans des domaines importants sont régulièrement élaborées et il est vérifié qu'elles soient toujours actuelles. Ces dernières sont disponibles sur le site web de notre société et accessibles à tous les membres.

Les registres et les bases de données constituent un volet important de l'assurance qualité. La SSORL gère un registre et continuera d'élargir les registres et les bases de données de patients afin d'optimiser encore le traitement et d'en contrôler la qualité.

3.4. Information des patients, collaboration avec des partenaires du système de santé:

L'information des patients sur les tableaux cliniques les plus fréquents, les traitements et les interventions dans le domaine ORL a été élaborée en coopération avec les organisations de patients et est disponible sur le site web pour téléchargement comme repères.

Les autorités et les institutions se concerteront sur les questions de santé et de politique de la profession et on veille à un échange collégial avec les autres sociétés spécialisées et partenaire du système de santé. Les congrès de printemps de la SSORL se tiennent à intervalles réguliers en collaboration avec d'autres sociétés spécialisées.

4. Objectifs et mesures

4.1. Formation continue et postgraduée:

- Assemblées annuelles de printemps et d'automne de la Société Suisse d'ORL sur différents thèmes scientifiques
- Poursuite de l'offre de nombreuses manifestations de formation continue régionales, nationales et internationales dans tous les domaines de spécialité et offre de différents cours de chirurgie. Ces derniers font l'objet d'une évaluation préalable par la commission de formation et permettent l'obtention de crédits ISFM.
- Prix d'excellence en enseignement («Teacher of the Year»), en recherche (Grand Prix de la SSORL) et en soins aux patients
- Université d'été annuelle sur des sujets variés organisée par les groupes de travail de la SSORL pour les assistants
- Young ORL: Une plateforme d'apprentissage et d'échange pour les assistants ORL en formation postgrade avec mise en réseau entre les cliniques de formation. Le président est représenté comme hôte lors des séances du comité de la SSORL

4.2. Interdisciplinarité et interprofessionnalité

- Intensification des projets de recherche interdisciplinaires et interprofessionnels communs par une mise en réseau plus étroite des groupes de travail.
- Développement du nombre de comités de patients interdisciplinaires et d'heures de consultation spéciales dans divers domaines de spécialité.
- Échanges professionnels intensifs réguliers avec d'autres sociétés spécialisées par le biais de l'organisation de congrès communs.

4.3. Optimisation des examens, des traitements et du registre:

- Directives pour l'expertise de l'assurance-invalidité (AI) et de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) en matière d'appareils auditifs
- Recommandations relatives à la réalisation d'une audiométrie
- Étalonnage périodique des audiomètres et des cabines d'audiométrie par l'Institut fédéral de métrologie METAS
- Recommandations de dépistage auditif chez les nouveau-nés
- Recommandations sur la marche à suivre en cas de perte d'audition
- Directives relatives à l'implant cochléaire (IC) pour l'entretien et le suivi des implants cochléaires
- Recommandations pour le diagnostic et le contrôle des tumeurs de la région de la tête et du cou
- Tumor Board visant à permettre la discussion uniforme des cas de patients des hôpitaux centraux et de médecins ORL exerçant en libéral.
- Recommandations en matière d'antibiothérapie périopératoire (lien avec la recommandation des infectiologues)
- Registre IC avec rapport annuel publié à l'attention de l'organe de médecine hautement spécialisée.
- Plusieurs registres et bases de données prévus pour les prochaines années

4.4. Information des patients, collaboration avec des partenaires du système de santé:

- Dans le cadre de la fourniture d'appareils auditifs, il existe une étroite collaboration entre les médecins ORL et les autorités cantonales de l'AI ainsi qu'entre la Commission d'audiologie et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et METAS.
- Dans le cadre de la campagne «Smarter Medicine», la liste *Top 5* dans laquelle figurent les principales interventions médicales «pouvant être évitées», a été élaborée et publiée.

5. Contact:

Dr méd. Ariane Baumann, Présidente de la Commission pour la qualité de la SSORL
baumann.hno@hin.ch

Pr Dr méd. Antje Welge- Lüssen, Présidente de la SSORL
antje.welge-luessen@usb.ch